

Les Expos partent du bon pied — C-4



Le Canadien giflé une 2e fois — C-1



Bill Barber coule les Nordiques — C-1

— C-1

la tribune

72e ANNEE — No 42 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 10 AVRIL 1981 —

(SAMEDI 50¢) 30¢
Livraison à domicile
\$1.65 par semaine

- La province sera étonnée (Ryan)
- Les jeux sont faits (Lévesque)
- La Salle courtise les indécis (B-1, B-6)



Prêts à partir

• Textes et photos, B-7

CAP CANAVERAL (AP) — Comme aux plus beaux jours du programme Apollo, la fièvre s'était emparée jeudi du centre spatial Kennedy tandis que la NASA annonçait que les perspectives pour le lancement, ce matin à 6h50 locales, de la navette spatiale Columbia étaient bonnes à cent pour cent.

Tandis que touristes, visiteurs et invités de marque commencent à affluer à Cap Canaveral, les astronautes John Young et

Robert Crippen, qui avaient modifié leurs cycles de sommeil pour pouvoir se réveiller sans problème à 2h05 vendredi, avaient commencé la journée à 5h du matin en se rendant sur le pas de tir 39A pour une petite visite à leur vaisseau spatial. Aux techniciens, ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à partir.

Par ailleurs, le président Ronald Reagan a adressé, jeudi, des messages de vœux aux deux astronautes de la navette spatiale.



L'amiante: les profits et les jobs, ici

— Lévesque

par Gilles Fisette

RICHMOND — "On va pas voler la General Dynamics mais on va faire en sorte qu'elle cesse de nous voler, par exemple... Les profits engendrés par l'amiante qui fuyaient vers l'étranger alors que tout ce qui restait aux travailleurs québécois, c'était l'amiantose, tout cela est terminé. De plus en plus, les profits resteront ici, dans la région de l'amiante, et les jobs, vous allez les avoir".

Tel est, en substance, ce qu'est venu dire aux électeurs du comté de Richmond, le premier ministre René Lévesque alors qu'il s'adressait, hier soir, à plus de 400 personnes entassées dans le sous-sol de l'église Sainte-Famille de Richmond.

En fait, le premier ministre n'a pas attaché de promesses autour de cette déclaration. Mais, lors de cette soirée organisée dans le but de donner un coup de main à la candidate Denise Skoropad, qui talonne de près son rival libéral, il s'est surtout attaché à faire le portrait de la démarche du gouvernement péquiste depuis 1976 et son intervention, d'abord, dans l'amiante puis également dans les autres grands dossiers tels l'agriculture et la langue. Par opposition, il a mis en relief l'attitude négative des libéraux qui, souligne-t-il, ont toujours cherché à contrecarrer les projets du gouvernement péquiste et "qui ont tout fait

pour rapetisser le peuple québécois, pour les écraser".

Mais c'est au chapitre de la langue que M. Lévesque a le plus ridiculisé son adversaire. Parlant de la clause Canada des libéraux et du livre rouge ("à ce que je sache, dans le domaine de l'automobile, le red book, c'est celui qui traite des minoues"), il a déclaré que cette attitude était celle du cocu content. Ces qualificatifs de cocu content, M. Lévesque les a repris plus tard en soirée en parlant de la déclaration de M. Ryan dénonçant la politique d'achat québécoise "dans une vision des choses pan-canadienne".

Le premier ministre a rappelé que l'Ontario a également une politique d'achat bien articulée qui, publicitairement, s'appuie sur un "keep Ontario strong" qui est l'expression ontarienne du slogan péquiste "fait rester forts au Québec".

Enfin, M. Lévesque a ridiculisé l'équipe ou plutôt ce qu'il décrit avec des images bien actuelles en ce temps des éliminatoires de hockey, comme un club ferme de l'équipe d'Ottawa, un club de béquilles.

Il a souligné l'attitude des libéraux face à la politique de zonage agricole et déploré que ceux-ci comptent encore parmi leur rang "des Paradis et des Bélanger, des amis des spéculateurs, des gars qui sabotent le progrès parce que c'est payant. Imaginez que ce sera lorsqu'ils seront au pouvoir. Essayez de parler d'avancement de justice sociale avec des gars comme ça".



bonne journée!

TEMPÉRATURE—
ENSEOLEILLÉ: 10° C.
DEMAIN: BEAU ET CHAUD
D-2

EDITORIAL—

Jean Vigneault, rédacteur-en-chef, nous livre ses opinions sur les partis engagés dans la course électorale. Aujourd'hui: le parti québécois.
B-2

SPORT—
LES CASTORS DEVRONT ARRÊTER HAWERCHUCK
C-3

ÉTATS-UNIS—
UN "TERRE-NEUVIEN" VOULAIT TUER REAGAN
D-7

CANADA—
CONSTITUTION: TRUDEAU DEVRA PARTIR À ZÉRO (CLARK)
B-5

- ARTS et DIV..... C-7
- CARR. et PROF..... C-2
- DÉTENTE..... C-5
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- VIVRE EN '81..... A-8

persiflage

Les joueurs du Canadien pompent l'huile contre les Oilers.
—O—

Il y a au moins une partie des Québécois qui auront une face de carême mardi soir.
—O—

Une voyante a d'ailleurs prédit une éclipse de soleil pour mardi soir.
—O—

Mercredi, Guy Lapointe a préféré le banc de punition. Hier, il était en punition sur le banc.

Claude Dubois arrêté pour trafic d'héroïne

MONTREAL (PC) — Le chanteur compositeur, Claude Dubois, appréhendé, mercredi, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a comparu, hier, en cour criminelle sous une double accusation de trafic et de possession d'héroïne et de cocaïne.



Claude Dubois

Dubois sera détenu au moins jusqu'à lundi prochain, à sa demande, afin de se donner tout le temps de préparation nécessaire à son enquête sur cautionnement fixée au 13 avril.

L'artiste, âgé de 33 ans, aurait été arrêté en compagnie de Joseph Sabbagh, 25 ans, un résident de la rue De Bullion à Montréal et d'origine égyptienne, au moment où un agent double de la GRC s'appropriait à finaliser avec eux une présumée transaction d'une cinquantaine de grammes d'héroïne.

De la cocaïne aurait aussi été trouvée sur la personne de Dubois au moment de la fouille des suspects.

L'incident serait survenu, mercredi après-midi, vers 17 heures, rue Sherbrooke est à Montréal, dans un stationnement situé en face de l'hôtel Holiday Inn.

La drogue saisie et prétendument transigée pourrait valoir quelque \$20.000, selon certains enquêteurs.

Avant de négocier avec General Dynamics

Exiger le retour des travailleurs

— LaSalle

THETFORD-MINES (PS) — Avant de poursuivre les négociations avec la compagnie General Dynamics, quant à l'achat de la Société Asbestos Ltée (SAL), le gouvernement doit exiger le retour immédiat des 250 travailleurs en chômage de cette compagnie minière d'amiante.

Tel est le message livré hier soir à Thetford-Mines par M. Roch LaSalle de l'Union nationale, le premier chef d'une formation politique provinciale à s'arrêter dans la circonscription de Frontenac depuis le déclenchement de la présente élection générale.

Devant une foule d'environ 300 personnes, M. LaSalle a affirmé que le refus du gouvernement, de présenter cette exigence, sera une preuve éclatante que le Parti québécois se fiche éperdument du sort des travailleurs miniers pour le simple plaisir de nationaliser. "Ce serait déplorable".

Reprenant un thème souventes fois développé au cours de la présente campagne par son représentant de Frontenac, M. Marc Bergeron, le chef de l'UN a soutenu que le PQ et General Dynamics sont présentement à né-

gocié une entente sur le dos des travailleurs miniers. "Je ne peux accepter cela." Selon lui, depuis la récente décision de la Cour suprême, le gouvernement se trouve dans une position de force pour protéger les emplois des mineurs mais il n'a rien fait. Il déclare que le PQ est à blâmer de la situation pitoyable dans laquelle se retrouve les chômeurs de la SAL. "Le PQ avait promis de nouveaux emplois et un plus grand nombre d'usines de transformation mais, aujourd'hui, non seulement la région ne compte pas plus d'emplois mais elle se retrouve avec deux fois plus de chômeurs." M. LaSalle déplore le fait que ce soit les travailleurs miniers qui paient l'imprévoyance des gouvernements alors que General Dynamics a profité indument de la situation pour mettre des gars à pied.

D'autre part, M. LaSalle espère que le gouvernement sera plus prévoyant avec General Dynamics qu'il ne l'a été avec Turner & Newall lors de l'achat de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines. Il reproche au PQ de ne pas avoir

obtenu de garantie quant au réinvestissement, dans la région, des sommes versées pour l'achat de la compagnie minière.

Perspective

* Cette semaine: Jeannette Bertrand et le théâtre, les Expos avec des idées de championnat et une entrevue avec un écrivain de l'Estrie: Jacques Julien

La Quotidienne

138

ISOLATION
LE NO 1 DANS L'ESTRIE
Résidentiel Commercial Industriel
562-4682

faut rester forts au Québec

POUR BÂTIR L'ESTRIE



M. HARVEY G. GRÉGOIRE C. JUNEAU N. LANDRY Y. BÉLAIR D.L. SCKOROPAD R. HANCOURT R. FRÉCHETTE

AVEC

l'Équipe Lévesque

Parti Québécois

d'une ligne... à la page.
 * PUBLI - PROMOTION * RELATIONS PUBLIQUES * PUBLICITE * CONCOURS * ANNONCES *

cette semaine dans "Perspectives"

- * Pêle-Mêle (un peu de tout)
- * A Table (recettes à conserver)
- * La Caricature (toutes voiles dehors)

AUX FAMILLES POULIN

A toute personne reliée aux familles Poulin. J'aimerais avoir votre collaboration sur des recherches que j'ai entreprises sur toutes les familles Poulin en Amérique. Vous ne le savez peut-être pas, mais en 1989, ce sera le 350e anniversaire des familles Poulin au pays en se basant sur le premier mariage qui eut lieu à Québec le 8 août 1639, entre Claude Poulin, marié à Jeanne Mercier en l'église de la Recouvrance.

Depuis que j'ai commencé mes recherches il y a un an, j'ai déjà des trouvailles très intéressantes que m'ont fait parvenir des Poulin au courant de mes recherches.

Je sais très bien que votre région, possédée de nombreux Poulin avec bien sûr chacun sa petite histoire, c'est pourquoi, j'aimerais que vous me fassiez parvenir les renseignements (plus bas) sur votre famille. Tous ces renseignements serviront à la publication d'un volume sur nos familles.

Renseignements demandés:

Votre nom, (né(e)), lieu, parain et marraine.

Vos parents, leur mariage, lieu, frères et soeurs de votre père.

Vos frères et soeurs, détails.

Si vous êtes marié(e), date et lieu, conjoint et ses parents.

Vos enfants, détails.

Décès dans votre famille.

Biographie sur vous, vos parents, grands-parents.

Comme par exemple: enfance, école, travail, coutumes, anecdotes, etc., si vous pouvez envoyer documents divers comme: certificats, photos détaillées de préférence noir et blanc, vieilles lettres de Poulin, bail, coupures de journaux, cartes mortuaires, avis de décès, etc. Tout peut-être utile. Envoyer le tout à:

Jean-Marc Poulin
 16 Perreault, app. 4
 St-Gabriel de Brandon,
 J0K 2N0

BINGO 300 triple 3
 (la tribune) MARATHONS CONSECUTIFS

D'UNE VALEUR DE \$3000 CHACUN
 Chaque camelot, dépositaire, ou agent de route motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT: \$1000
 VOUS POUVEZ RECEVOIR \$90000 Si le numéro gagnant comporte le chiffre 9.
 Ces \$900.00 additionnels seront remis par CKSH TV (canal 9)

MARATHON NO 3
MONTANT A GAGNER: \$300.
GAGNANT DU \$300
 Mme Nicole Couture,
 111 Greenlay Sud, Greenlay avec le numéro i-17 publié dans l'édition de mercredi, le 8 avril 1981.

Ce numéro a été pigé par M. Renald Pagé,
 375 — 54e Rue ouest, Charlesbourg, Québec

SURVEILLEZ DEMAIN LE NOUVEAU BINGO 1,000-999 — LA TRIBUNE

REGLEMENT:

- Le BINGO 300 Triple est une série de 3 BINGOS MARATHONS consécutifs dont l'enjeu est de \$300. Si le numéro gagnant comporte le chiffre 9, le montant à gagner sera porté à \$900.00. Ces \$900.00 additionnels seront remis par CKSH TV (canal 9). Dans chacun de ces cas, il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'insignia de La Tribune (couleur verte) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 14 mars 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exécuter un contrôle partiel dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habituel.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.
- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Une décision du Conseil canadien des relations de travail
CKSH a violé le code du travail

SHERBROOKE (LD) — Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) vient de rendre la décision que Télévision St-François Inc. (CKSH) a violé certaines dispositions du code du travail en s'ingérant dans les affaires du syndicat. En même temps, le CCRT ordonne la convocation d'une assemblée générale des membres dans les 10 jours pour qu'entre autres, ils se prononcent sur un projet de convention collective.

La décision prescrit également la création d'un comité patronal-syndical permanent composé de huit membres, dont le mandat sera de discuter entre autres des problèmes de relations de travail.

Fait certainement plutôt singulier, l'organisme fédéral ordonne aussi l'inscription de représentants sur ce comité à un cours spécialisé ou intensif en relations de travail; ces gens ont six mois pour suivre un tel cours.

Dans sa décision, le Conseil dit prescrire ces remèdes afin de restaurer la confiance des employés dans les valeurs de la liberté d'association et de la négociation collective. Mais il se réserve le droit d'ordonner tout autre remède plus tard, si cela ne fonctionne pas.

Le dossier des négociations à CKSH s'avère assez complexe (à certains moments, la plus entière confusion régnait chez les employés, indique le CCRT). Il a donc été marqué de plaintes devant le CCRT et même de certaines procédures en cour supérieure. Dans la présente décision, le CCRT répond à l'Association nationale des employés et techniciens en radio diffusion (NABET) en rapport avec une plainte en pratique déloyale à propos de certaines ingérences de Télévision St-François. Mais il reste une autre plainte de NABET (d'avril '80) à trancher (qui touche à la fois Télévision St-François, Les Productions Gilles Lévesques Inc., Multi-Images ZIL Inc. et Samson, Bélair et Associés), dont les résultats pourraient avoir des

répercussions sur l'étendue de l'unité d'accréditation.

La convention collective des employés de CKSH est expirée depuis le 22 octobre 1979. Cela concerne environ une vingtaine d'employé(e)s.

Dans sa décision, le CCRT conclut que les représentants de l'employeur se sont ingérés dans l'administration du syndicat, en encourageant et en favorisant la création d'un comité de négociation "maison" et entre autres en suggérant ouvertement aux employés qu'il serait plus facile de s'entendre directement entre employeur et employés sans la présence des représentants officiels de la plaignante.

Les membres du syndicat de CKSH ont effectivement été convoqués à une assemblée le 16 avril prochain durant laquelle ils se pencheront sur plusieurs points. On leur présentera un projet de convention collective reflétant les résultats de tous les pourparlers précédents, officiels et officieux.

Dans sa décision, le CCRT fait le rappel des péripéties vécues au long

des mois, dont des négociations illégales hors la présence de l'agent négociateur. Quant à ce dernier, le CCRT lui attribue une certaine responsabilité des événements, mais moindre. "Il est certain qu'à un moindre degré de responsabilité, la plaignante si elle eut été plus vigilante et surtout plus "présente" dans cette entreprise, après la rupture des négociations le 23 janvier 1980, aurait peut-être pu parer ou éviter que subseqüemment l'employeur s'ingère d'une façon positive dans la conduite des affaires locales du syndicat et dans la représentation des employés."

Le CCRT dit que sa démarche ne vise pas à punir l'employeur parce qu'il s'est ingéré, mais plutôt à apporter des solutions de relations de travail à des problèmes de relations de travail.

Facultés affaiblies:
 3e fois en 8 mois

SHERBROOKE — Michel Gamache a écopé d'une peine de 90 jours discontinus de détention pour sa troisième infraction de facultés affaiblies au volant en l'espace de huit mois.

Il a reçu cette sentence hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Gamache, âgé de 24 ans, de Sherbrooke, a admis avoir conduit un véhicule avec un taux de 220 mg d'alcool dans le sang le 8 décembre dernier.

Le procureur Claude Mélançon avait réclamé une condamnation pour une deuxième récidive contre le prévenu ce qui entraînait un emprisonnement automatique.

Gamache sera de plus astreint à une période d'un an de liberté surveillée pour son infraction.

Me Michel Beauchemin a obtenu que son client purge sa condamnation pendant les week-ends et ne soit pas privé de son privilège de conduire pour les fins de son emploi.

Par ailleurs, Réjean Provost, âgé de 30 ans, de Sherbrooke, a encouru un chatiment de deux mois d'écrout.

Il s'était reconnu coupable de facultés affaiblies et de refus de fournir un échantillon de son haleine le 5 juin, soit 11 mois après avoir été frappé d'un mois pour un délit semblable.

Me Mélançon a également exigé l'incarcération dans ce cas-ci.

La feuille de route du prévenu révèle qu'il avait déjà été jugé pour conduite dangereuse en 1969, facultés affaiblies en 1971, 75, 77 et 79 ainsi que pour délit de fuite en 1971 et 79.

Me Michel Dussault avait insisté sur le fait que son client n'a pas d'autres problèmes avec la bouteille depuis juin au volant.

Congé SURPRISE dans les écoles pour les ÉLECTIONS

SHERBROOKE — Au terme d'une recherche qui a duré quelques jours, la Commission scolaire régionale de l'Estrie a décidé d'accorder un congé aux employés de son centre administratif lundi prochain, jour d'élections.

En effet, la loi prévoit que les institutions d'enseignement doivent libérer leurs élèves et leur personnel les jours de scrutin.

Un débat survenu à l'assemblée du comité exécutif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, à la suite

d'une lettre du personnel de soutien du centre administratif demandant un congé semblable à celui du personnel des écoles, a permis de constater que les opinions étaient partagées quant à l'interprétation des mots "institution d'enseignement". Certains cadres et certains commissaires pensaient en effet que la CSRE était, aux termes de la loi, considérée comme une institution d'enseignement, d'autres croyaient que tel n'était pas le cas.

C'est ainsi que la Direction générale de la Régionale a reçu de l'exécutif le mandat de vérifier auprès des personnes compétentes le sens de ces termes afin de se conformer à la loi le jour des élections.

A la suite des recherches de la CSRE, il semble, bien que la loi ne soit pas claire à ce sujet, que l'interprétation la plus courante donne à la Commission scolaire le nom d'institution d'enseignement, de sorte que, non seulement le personnel des écoles et les élèves, mais même le personnel de l'administration a droit à un congé lors de la journée du scrutin.

C'est ainsi que les locaux de la Régionale seront fermés lundi prochain, le 13 avril.

Dans le cas des collèges et des universités, qui sont considérés sans l'ombre d'un doute comme des institutions d'enseignement, le problème ne se pose pas et tout le personnel y est libéré lors des élections.

L'accusé n'aura pas à payer les frais judiciaires

SHERBROOKE — Le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure a cassé une décision de la correctionnelle ayant pour effet d'obliger un accusé à payer les frais judiciaires pour être remis en liberté provisoire à la suite de son défaut de se présenter à son procès.

Me Marc Montplaisir avait présenté une requête en certiorari contre la Cour des sessions de la paix en alléguant qu'elle avait excédé sa juridiction dans le cas de Serge Bisson.

La couronne ne s'est pas objectée à une révision de la décision de première instance.

Bisson, âgé de 23 ans, de Sherbrooke, est soupçonné d'avoir commis deux faux semblants le 24 novembre 1979.

Son procès a été fixé au 16 décembre 1980 mais il ne s'est pas présenté devant le tribunal.

Bisson a demandé d'être relevé de son défaut le 1er avril après l'émission d'un mandat.

Le tribunal a accepté de le remettre en liberté à condition qu'il paie les frais encourus, soit une somme de \$17,10.

Comme Bisson n'avait que 58 cents en sa possession il a été éconroué mais il a rapaillé l'argent nécessaire le lendemain et a été libéré.

Me Montplaisir a plaidé en appel que le tribunal n'avait pas le pouvoir de rendre une telle ordonnance.

L'état devra donc rembourser à Bisson les frais qu'il a payés au greffe.

Acquitté d'avoir braqué une arme contre quatre baigneurs

SHERBROOKE — M. Paul-Maurice Perreault a été acquitté d'une accusation de l'avoir braqué une arme à feu en direction de quatre baigneurs dans une mare du 16e rang de Wotton.

En rendant ce verdict hier, le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a dit qu'il accordait le bénéfice du doute à l'inculpé à cause de la preuve contradictoire de la poursuite et de la défense.

M. Perreault, âgé de 50 ans, a été libéré en marge d'un incident survenu le 18 août.

Trois jeunes gens avaient déposé

que l'accusé a pointé une arme à feu vers eux entre le moment où ils se baignaient et retour à leur voiture.

M. Perreault a expliqué qu'il revenait de la chasse au lièvre lorsqu'il a été informé que des jeunes se baignaient sur sa propriété.

Il a dit qu'il avait demandé aux baigneurs de dégourpir parce qu'il a été victime de vandalisme antérieurement.

M. Perreault a ajouté que le canon de sa carabine est toujours resté en direction du sol.

L'AFFAIRE SMEREKA

Le Syndicat des professeurs en appellera-t-il de la décision?

SHERBROOKE (LD) — Le Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke en appellera-t-il de la décision rendue par un arbitre dans le cas du grief logé par le professeur Myrosław Smereka? Les représentants du SPUS se pencheront sur cette question à leur prochaine réunion.

Le SPUS a reçu une demande de M. Smereka et de son avocat de loger un tel appel. On sait que, dans les cas où les parties se sont adressées à un tribunal d'arbitrage, un appel ne peut être logé que pour le motif où l'arbitre aurait outrepassé sa juridiction.

Le grief de M. Smereka avait trait à un prétendu congédiement déguisé relié à la discrimination à cause de ses convictions politiques (marxistes).

La Commission des droits de la personne a pour sa part conclu que M. Smereka avait effectivement été victime de discrimination. D'ailleurs une médiation entre le professeur et l'Université, menée par la Commission, est toujours en cours dans cette affaire.

Signature pour les salaires

Par ailleurs, les représentants du SPUS ont signé cette semaine la lettre d'entente qui règle les question salariales jusqu'au 30 novembre '82.

La lettre d'entente stipule également qu'un comité bipartite étudiera la question litigieuse du différend salarial avec les autres universités. Ce comité devrait rédiger son rapport avant septembre '82.

King wellington
 REDIGEEN COLLABORATION

Patrick O'Gallagher a appris à ses dépens que le métier de président d'élection n'est pas de tout repos... depuis qu'il lui a pris l'envie de transporter quelques boîtes de scrutin, il doit se promener avec une canne...

Il y a des employés d'une station de radio locale qui voient venir le doux soleil du printemps avec le sourire, d'autant plus qu'ils ont passé l'hiver dans une roulotte dans un champ...

Les bénévoles dans le secteur des loisirs à Sherbrooke pourront bénéficier d'une entente entre les services récréatifs et communautaires de la ville et le service de l'éducation aux adultes du cégep de Sherbrooke... ce dernier offrira en effet quatre sessions de formation qui sont regroupés sous deux thèmes: les rôles administratifs dans les organisations de bénévoles et les communications internes et externes au sein de ces mêmes groupes...

La ville de Sherbrooke, en collaboration avec le ministère québécois de l'Agriculture, organise pour la troisième année consécutive le concours des maisons fleuries du Québec...

Jacques "Bodo" Thibodeau a tellement hâte de jouer au golf à

East Angus qu'il fait le ménage de sa pelouse avec un fer 10...

On a beaucoup parlé d'engrais cette semaine lors d'une réunion spéciale du club Optimiste de Fleurimont et ça n'avait rien à voir avec le commerce d'un des membres mais plutôt avec la vente annuelle d'engrais qui aura lieu en fin de semaine dans cette localité...

On peut dire que Jacques Grégoire sait bien se placer les pieds... récemment lors d'un souper, il était entouré du trésorier Charles Martel, du banquier Camille Tailion et du conseiller Camille Fortier...

Inter-Union
 St-Yacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
 3330, King Ouest, suite 150
 Tél.: 566-7966

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres. Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace. Agence de rencontre sérieuse.

la tribune
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
 Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
 Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
 Chef editorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
 Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
 Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
 Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
 Chef de pupitre
DENIS MESSIER
 Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
 Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
 Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
 Chef comptable
L. ALCIDÉ BEAUCHER
 Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
 Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
 Chef des opérations
ANDRÉ BÉLANGER
 Chef de la production

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
 Directeur au tirage
JACQUES ROY
 Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
 Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
 Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
 Valcourt-Bromptonville
FRANCOIS DUBE
 Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
 Sherbrooke-Est-Ouest-Lévesqueville

ABONNEMENTS
 Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539
 Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camelot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$50.00, 3 mois: \$35.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

PERFORMANCES INDUSTRIELLES

SHERBROOKE a connu sa meilleure année depuis 1975

par Doris Baker

SHERBROOKE — En 1980, la ville de Sherbrooke a réalisé ses meilleures performances industrielles depuis 1975 avec des investissements s'élevant à plus de \$27,2 millions, soit tout près du triple des résultats obtenus en 1979 alors que les investissements industriels atteignaient \$9,2 millions. Jusque là, la ville avait connu ses meilleures années au cours de l'année 1975 alors que \$13,2 millions avaient été injectés dans l'activité industrielle.

C'est ce que révèle le rapport annuel de la Corporation de développement économique de la région de Sherbrooke déposé hier en présence du président de la corporation, M. Adrien Lehoux, du commissaire industriel, M. Daniel Mignault, et du maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready.

Ces investissements effectués en 1980 ont amené la création de 1.219 emplois à Sherbrooke dont 582 résultant directement de l'implantation de dix nouvelles industries et 637 en provenance de l'industrie locale. Le

\$27 millions d'investissements

rapport fait état également la fermeture de neuf entreprises au cours de la dernière année lesquelles ont entraîné la perte de 577 emplois. Toutefois, trois de ces fermetures ont repris l'activité en 1981 sous d'autres intérêts financiers permettant ainsi de sauvegarder 340 des 577 emplois perdus.

Devant ces performances pour le moins reluisantes si on les compare à celles enregistrées en 1979, le commissaire industriel, M. Daniel Mignault, a laissé entendre que peu de ville de l'ampleur de celle de Sherbrooke pouvait se vanter d'avoir réussi à attirer autant de nouvelles entreprises en 1980.

"J'estime qu'on est en avance sur d'autres villes de même taille", a-t-il dit.

M. Mignault attribue à la stagnation de l'économie, à la fluctuation

des taux élevés d'intérêts, à la modernisation et à l'automatisation, la réduction de 783 emplois dans l'industrie en place au cours de l'année 1980.

Le rapport de la Corporation de développement économique de la région souligne que des \$27,2 millions investis, \$20 millions l'ont été par des compagnies dont le pouvoir décisionnel se situe à l'extérieur de la ville.

Les Sherbrookoïses n'investissent que très peu dans l'industrie. C'est pourquoi la Maison de l'industrie a lancé l'idée de "J'investis". Il faut absolument développer l'entrepreneuriat à Sherbrooke", d'expliquer le maire, Me Jacques O'Bready.

Référant à l'article publié hier dans La Tribune et classant la ville de Sherbrooke bonne dernière, soit la 23e de 23 villes en importance au

Québec pour les plus bas salaires hebdomadaires moyens, le commissaire industriel a précisé qu'il fallait à tout prix mettre un terme à cette situation.

Les grosses compagnies viennent chez-nous pour profiter du "cheap labor" et il faut que cela cesse. On doit développer des secteurs d'activités qui commandent de bons salaires, afin de rétablir l'équilibre", a-t-il dit.

M. Mignault qui effectuera probablement un voyage en Europe en 1981 sur l'invitation d'un industriel français, s'attend à ce que la ville obtienne enfin le service de la cartographie en 1981. Aux dires de M. Mignault, la structure industrielle de la ville de Sherbrooke compte environ 59 industries de base qui exportent au moins 25% de leur production hors de la région.

FAITS DIVERS

Lennoxville: 43 délits criminels en mars

LENNOXVILLE — Les statistiques policières du mois de mars, à Lennoxville, révèlent un nombre de 43 délits criminels dont 24 vols pour un montant de près de \$25.000.

Ces 23 vols tiennent compte des vols par effraction, des vols simples et des vols dans un véhicule automobile. Puisqu'il est question d'automobile, on signale le vol d'un véhicule pour une valeur de \$8000. Le véhicule n'a pas encore été retrouvé.

Le rapport mensuel, préparé par le directeur Léo Hamel, souligne également cinq méfaits pour un montant supérieur à \$800

et une affaire de voies de fait ayant causé des lésions corporelles. Deux individus ont troublé la paix et un s'est rendu coupable d'appel à la bombe.

Du côté de la circulation, sept automobilistes ont été appréhendés alors qu'ils avaient les facultés affaiblies par l'alcool. On peut sans doute mettre également sur le compte de la boisson trois délits de fuite.

Les policiers ont répondu à 630 appels dont 176 ont nécessité une intervention immédiate.

Enfin, on a enregistré 14 accidents de la route; un seul a causé des blessures aux impliqués.

Des automobilistes...fatigués

SHERBROOKE — La fatigue de la semaine embrumée d'un temps maussade aura fait commettre plusieurs erreurs aux automobilistes hier.

Dans une matinée seulement, la Police municipale de Sherbrooke a répondu à huit appels d'accident, soit presque autant, en quelques heures, que la moyenne quotidienne depuis le début de la semaine.

Un seul de ces accrochages aura été coûteux en blessures, les autres n'ayant eu que des conséquences matérielles et lorsqu'on dit coûteux en blessures, il s'agit davantage d'inquétude puisque le blessé est un poupon de quatre semaines tout au plus. C'est ainsi

que Michael Dasuphin, de St-Elie, a été acheminé par ambulance au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Cet accident est survenu sur le boulevard Portland, à la hauteur de la rue Wood.

Un véhicule était immobilisé sur le boulevard afin de permettre à celui qui le précédait d'effectuer un virage à gauche. Un troisième véhicule, circulant sur le boulevard, n'a pu, notamment à cause de la chaussée mouillée, s'immobiliser. Il y a eu télescopage. C'est précisément dans ce véhicule que prenait place le bébé.

Les dommages matériels sont peu élevés.

Décédé à la suite d'une chute

SHERBROOKE — Le coroner Michel Durand a demandé que l'on pratique une autopsie sur le corps d'un homme de 65 ans décédé des suites de blessures subies dans une chute.

La victime qui avait été hospitalisée au C.H.U.S. afin d'y subir des traitements pour une fracture du crâne se nomme M. Lucien Trépanier. Il occupait une chambre, dans une maison de la rue Des Marguerites, à Fleurimont.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke, à la demande du coroner Michel Durand, a été chargée d'enquêter sur les circonstances entourant l'incident tragique.

Les premières informations recueillies en rapport avec cette affaire veulent que M. Trépanier ait voulu se rendre au sous-sol de la maison où il habitait.

Alors qu'il se trouvait sur la seconde marche de l'escalier me-

nant au sous-sol, il se serait immobilisé pour porter la main à son front.

Se rendant compte de la situation, une personne présente à la maison lui a demandé ce qui n'allait pas. M. Trépanier n'aurait pas eu le temps de répondre qu'il perdit l'équilibre et chuta s'infligeant une sévère fracture du crâne. Cette blessure devait, selon toute apparence, entraîner sa mort quelques heures plus tard.

Le comportement de la victime était normal quelques heures avant sa mort. Il avait soupé puis fait une promenade avant de revenir à la maison.

Quoi qu'il en soit, les premiers éléments de l'enquête tendent à prouver qu'il s'agit d'un accident. Le résultat de l'autopsie devrait dissiper tout doute entourant cette hypothèse et clore le dossier.

En négociant avec une autre équipe à l'insu des Castors

La ville a manqué d'éthique professionnelle

— Georges Guilbault

SHERBROOKE (DB) — La ville a manqué d'éthique professionnelle en transigeant avec une autre équipe pour la location du Palais des sports à l'insu d'une organisation respectée, celle des Castors de Sherbrooke, qui occupe actuellement l'amphithéâtre de la rue Parc.

C'est l'opinion formulée par le directeur administratif des Castors, M. Georges Guilbault, qui n'a guère pris l'attitude de certains conseillers dans ce dossier.

"Pourquoi ne nous a-t-on pas informés de la situation? Ce n'était tout de même pas si compliqué de nous dire que l'an prochain nous aurions à nous plier à de nouvelles exigences, de dire M. Guilbault, plutôt que de nous laisser croire à la possibilité d'un renouvellement aux mêmes conditions et de négocier avec d'autres entretiens".

Pour le directeur administratif des Castors, il aurait été si simple pour la ville d'aviser la direction des Castors qu'elle aurait à se conformer à de nouvelles exigences et que la ville chercherait des clients potentiels advenant le cas où la direction des Castors ne pourrait rencontrer les tarifs demandés.

"On nous a complètement ignorés dans toute cette affaire et pourtant, ça fait huit ans que nous sommes au Palais des sports".

M. Guilbault n'avait long à dire sur les commentaires émis par les conseillers Gaston Goulet, Robert Boisvert et Camille Fortier.

M. Guilbault a reproché à certains conseillers d'oser se plonger le nez dans les affaires des Castors sans même savoir si les sièges ont des accoudoirs au Palais des sports.

S'efforçant de garder son calme, M. Guilbault, a invité les conseillers à constater les retombées économiques résultant des activités de l'équipe en place avant de songer à ce que pourrait rapporter une équipe de la Ligue américaine comme celle des Nordiques de Québec.

"Si les joueurs prenaient l'avion comme moyen de transport qu'arrive-

rait-il des \$30.000 que les Castors versent annuellement aux Autobus de l'Estrie? A ce que je sache, ce sont des retombées économiques".

Il a comparé une équipe de la Ligue américaine à un cégep où beaucoup sont appelés, mais peu sont promus à des échelons supérieurs.

M. Fortier dit préférer le hockey majeur, mais que pense-t-il que nous faisons au Palais des sports?"

En ce qui a trait au conseiller du quartier est, M. Robert Boisvert, le directeur administratif l'a invité à mettre de l'ordre dans sa cabane avant de penser à mettre de l'ordre dans celle des Castors.

"Pas tous les conseillers, mais certains ont tendance à vouloir servir leurs propres intérêts par le biais de dossiers qu'ils ne connaissent pas", a-t-il dit.

La direction des Castors devrait obtenir une réponse à leur contre-proposition, mardi, concernant la location du Palais des sports pour l'année 1981-82.



Les conseillers du nord se battent pour l'aréna

par Doris Baker

SHERBROOKE — Les conseillers du quartier nord se battent pour amener la nouvelle aréna dans leur quartier si jamais la ville et l'Association agricole des Cantons de l'Est, dans leurs négociations sur les aspects légaux du dossier, établissent qu'il n'y a pas lieu de construire une aréna sur le plateau Parc.

C'est ce qu'a affirmé hier le conseiller Camille Fortier précisant qu'en temps et lieu, il proposera au conseil de construire l'aréna dans le nord.

Le conseiller Fortier a dit s'être rallié à l'idée de bâtir l'aréna sur le plateau Parc uniquement à cause des contraintes légales, mais qu'à la lumière des derniers développements, il était de plus en plus permis de croire à l'hypothèse d'une construction dans le quartier nord.

"Ce n'est qu'au terme des négociations sur le dossier légal qu'on pourra prendre une décision éclairée, a-t-il dit. Pour l'instant, la construction d'une aréna dans le nord ne demeure qu'un souhait parce que le conseil n'a pas encore statué sur le dossier".

La pertinence de l'étude approfondie des titres corporatifs de l'ETAA, réalisée par le contentieux de la ville et le spécialiste en droit corporatif de l'université de Sherbrooke, M. Normand Raty, et présentée aux membres du conseil lors de la rencontre à huis clos, aurait ressuscité le dossier de l'aréna dans le quartier nord.

"Le jugement déclaratoire ordonne à la ville de remplacer l'aréna et ses annexes servant à l'ETAA. Il s'agit maintenant d'établir à qui appartient l'ETAA étant donné que la ville est actionnaire majoritaire de l'Association agricole des Cantons de l'Est

pour avoir acquis ses actifs en 1967. Le jugement porte essentiellement sur cet aspect de l'entente et non sur l'ensemble des clauses du protocole liant les parties", a-t-il expliqué.

Le conseiller Fortier a reconnu le bon sens des propos de l'ex-maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, qui voit le Palais des sports comme une demeure de choix pour l'Association agricole.

De son côté le conseiller Jean-Guy Archambault a avoué avoir réalisé au terme de la rencontre en vase clos que la ville n'avait peut-être pas autant d'obligations envers l'ETAA qu'elle croyait en avoir avant de prendre connaissance du dossier légal. Il estime que le comité de négociations dispose maintenant d'arguments dont il ne pouvait se prévaloir lors de ses entretiens avec les dirigeants de l'ETAA.

M. Archambault croit qu'il y a une grande distinction à faire entre l'étalement des faits et l'interprétation de ces mêmes faits. Somme toute sa position demeure inchangée; la ville ne parlerait pas d'une aréna sur le plateau Parc sans le phénomène de l'ETAA qui, selon lui, a forcé la ville à retenir ce site en raison du jugement déclaratoire.

Quotas sur les importations de textiles: décision le 13

SHERBROOKE (LD) — Le ministre fédéral de l'Industrie et Commerce, M. Herb Gray, rendra publique sa décision sur la reconduction ou non des quotas sur les importations de textiles après le scrutin du 13 avril au Québec.

Le député de Sherbrooke, M. Irénée Pelletier, a rapporté que le ministre lui a fourni cette précision dernièrement. Le ministre a dit préférer attendre l'échéance de l'élection québécoise, mais n'aurait pas expliqué le ou les motifs.

L'industrie canadienne du textile et d'autres intervenants, dont le député Pelletier, avaient insisté sur l'importance d'une décision rapide, avant le 31 mars même, pour permettre de planifier les investissements. Les présents quotas viennent à échéance à la fin de l'année.

M. Pelletier a réitéré de demander très confiant que le gouvernement fédéral reconduira le système des quotas. Il ne voit pas comment le gouvernement pourrait ne pas avoir compris le "message" après toutes les démarches effectuées à tous les paliers, avec l'appui des syndicats et celui unanime du caucus québécois des députés fédéraux.

Incendie au sous-sol de l'église Ste-Thérèse: cause accidentelle?

SHERBROOKE — L'incendie survenu de tôt matin, hier, dans le sous-sol de l'église Ste-Thérèse, située au 1175 ouest de la rue King, serait d'origine accidentelle.

"Pour le moment, il n'y a aucun indice qui me laisse croire à autre chose", de souligner l'inspecteur Léopold Bourque du département de Prévention qui a examiné les lieux, hier ma-

Vol d'articles pour une valeur de \$10,000 chez un nettoyeur

SHERBROOKE — Des individus ont perpétré un vol par effraction totalisant plus de \$10.000 de biens, dans la nuit de mercredi à jeudi, chez le nettoyeur Sherbrooke Laundry, situé au 353 de la rue Frontenac.

On estime que le vol a été commis entre 17h30 mercredi et 04h45, le lendemain, soit au moment où l'on ouvrait les portes du commerce.

Le système d'alarme était en fonction mais la sonnerie avait refusé de se faire entendre.

Les policiers ont noté que les voleurs s'étaient introduits dans la bâtisse par une fenêtre sans toutefois l'endommager.

qu'ils ont probablement utilisés pour y déposer l'essence siphonnée dans sept réservoirs des camions de livraison.

De découverte en découverte, on apprenait que les voleurs avaient raflé 140 paires de jeans d'une valeur de plus \$1500 pour finalement prendre la fuite à bord d'une camionnette Ford Econoline, modèle 1980, dont la valeur approcherait \$10.000.

Si l'on faisait le total des dommages et des biens volés, on arrive à une note de près de \$13.000... et l'inventaire n'était pas encore complètement terminé.

En rapport avec cette affaire, il semblerait que du linge volé chez le nettoyeur a été découvert sur le chemin du cimetière à Bromptonville, le matin même.

Affaire singulière que tentent de solutionner les membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale.

Sac d'argent volé devant la banque

SHERBROOKE — Surgis de gros tuyaux de ciment au moment où la caissière s'appretait à laisser tomber les recettes de la soirée dans le "ventre" de la Banque Continentale, située au 2785 ouest de la rue King, deux individus ont couru vers la jeune femme en poussant des cris.

"Donne le sac!" ont lancé les deux voleurs qui ne semblaient pas armés... mais la soudaineté de ce vol à la sauvette et surtout les cris devaient en quelque sorte pétrifier la jeune femme sur place.

Il était environ une heure et 45 minutes du matin, hier.

La victime de ce vol venait de quitter le restaurant A et W du 2745 ouest de la rue King où elle travaillait. Après avoir pris place dans son automobile avec une compagne, elle s'est dirigée vers la banque afin d'y faire le dépôt des recettes de la soirée.

Elle n'aura finalement eu que le temps de se rendre près de la banque et de mettre la main sur la poignée du tiroir afin d'y faire basculer le sac que le duo a fait son apparition ordonnant qu'on lui remette le sac.

Selon la jeune femme, les deux individus dont un qu'elle a à peine vu

(puisqu'il s'est tenu derrière le premier durant les courts instants du vol) se seraient cachés dans d'énormes tuyaux de ciment, non loin de la banque. La façon d'agir des deux voleurs met encore plus de poids au caractère de préméditation du délit.

Le montant du vol pourrait se chiffrer à près de \$500. Les voleurs n'ont pas utilisé de violence pour arriver à leurs fins.

La division des enquêtes criminelles de la Police municipale n'avait aucun développement à signaler hier en rapport avec ce vol.

L'annexion à St-Denis loin d'être réalisée

ST-DENIS-DE-BROMPTON — Tant que les propriétaires d'un terrain d'une superficie approximative de 400

acres situé à la croisée de l'autoroute 55 et du chemin des Ecossais feront mystère de leurs intentions, aucune dé-

marche ne sera entreprise par les administrateurs de la municipalité de St-Denis-de-Brompton dans le but

d'arracher cet immense terrain à la ville de Sherbrooke.

"Nous n'ignorons pas que des projets fort ambitieux sont caressés par les propriétaires de ce terrain qui rêvent d'y mettre en chantier plusieurs immeubles à appartements mais nous ne savons pas quelle est l'ampleur de leurs projets, pas plus que nous ne savons à quel moment ces projets pourraient devenir réalité.

lité de St-Denis-de-Brompton, M. Wellie Larochelle, après avoir pris connaissance de la requête présentée par les propriétaires de cet immense terrain.

M. Larochelle a avoué



Wellie Larochelle

qu'il ne lui déplairait pas du tout de voir des promoteurs immobiliers investir une somme éva-

luée à \$5 millions sur le territoire de la municipalité mais il a affirmé que l'aubaine perdrait de son attrait, si elle entraîrait des déboursés importants pour la municipalité, et que, de toute façon, l'annexion était loin d'être chose faite.

Les propriétaires du terrain se sont tournés vers la municipalité de St-Denis-de-Brompton après avoir vu la ville de Sherbrooke faire grise mine à leurs projets, sous prétexte que la mise en chantier d'immeubles à appartements à la croisée de l'autoroute 55 et du chemin des Ecossais l'obligerait à prolonger, à un coût exorbitant, son réseau d'aqueduc et d'égouts jusqu'à cet endroit alors qu'elle tente d'accroître la densité de la population dans les quartiers déjà desservis par ce réseau.

Demande d'annulation de l'élection d'un membre du conseil: appel rejeté

ST-DENIS-DE-BROMPTON — Un ancien administrateur de la municipalité de St-Denis-de-Brompton, M. Gérard Filteau, qui avait essayé un revers lorsque, l'an dernier, il avait exigé l'annulation de l'élection d'un membre du conseil de cette municipalité, M. Laurent Boucher, a mordu la poussière à nouveau quand la Cour d'appel du Québec a rejeté sa requête et a confirmé le jugement rendu, le 26 novembre dernier, à Sherbrooke, par un magistrat de la Cour supérieure, le juge Georges Savoie.

Le tribunal a appuyé sa décision sur un jugement qu'il avait rendu, quelques mois plus tôt, lorsque l'annulation de l'élection d'un membre du conseil de la municipalité de Ste-Agathe-Sud avait été réclamée par un contribuable.

confirmer ou annuler une élection et sa décision est finale et sans appel.

M. Filteau réclamait l'annulation de l'élection de M. Boucher parce que, soutenait-il, M. Boucher n'habitait pas la municipalité depuis 24 mois au moment où il a été élu membre du conseil municipal.

Waterville n'a pas abandonné l'idée d'un parc industriel

WATERVILLE (Esp) — Espérant encore réaliser son projet de parc industriel, la ville de Waterville a vendu un de ses terrains afin de pouvoir en acquérir un autre sans devoir passer par un règlement d'emprunt.

Il y a quelque temps des contribuables de Waterville ont demandé au conseil de tenir un référendum sur un règlement d'emprunt de \$45.000, règlement qui aurait permis l'achat d'un terrain auquel le conseil voulait donner une vocation industrielle.

ses que demande un référendum, le conseil avait par la suite décidé de ne pas le tenir et avait tout simplement annulé ledit règlement.

Etant convaincu que les contribuables se sont opposés au règlement pour s'éviter toute nouvelle hausse de taxe et non parce qu'ils en avaient contre le projet, le conseil a décidé de procéder autrement pour que de projet de parc industriel, revé depuis cinq ou six ans, devienne réalité.

Visites à l'observatoire

NOTRE-DAME-DES-BOIS — Tout comme l'année dernière, l'observatoire astronomique du Mont-Mégantic sera, cette année, ouvert au public du 18 mai au 30 août.

Les visiteurs qui désirent observer les planètes pourront satisfaire leur curiosité, le samedi, de 21 h 30 à 23 h 30, mais à la condition d'avoir prévenu les administrateurs de l'observatoire de leur désir.

NOUVELLE ADMINISTRATION COMPLETEMENT RENOVÉE

RESTAURANT ACROPOLIS

Tous les jours:
10 SPECIAUX DIFFERENTS \$325

A partir de \$325 complet

Ouvert à compter de 10 h. a.m.
Livraison: de 11h a.m. jusqu'à la fermeture

401, rue Papineau
569-2591

BOIS NEUF DE TOUTES DIMENSIONS

2 x 3 x 8' 64' mc	2 x 4 x 8' 84' mc
2 x 6 à partir de \$225 / 1000 pi.	
2 x 8 à partir de \$235 / 1000 pi.	
2 x 10 à partir de \$240 / 1000 pi.	

Spécial
2 x 4 x 14' ou 16' Les 9, 10, 11 avril
\$230 / 1000 pi. Limite 1500 pi. par client

Les Ent. CHO-BER inc.
Route 108, Lennoxville
566-7877 569-1126

exigence mode
COIFFURE MASCULINE

VICTOR CARRIER, votre coiffeur depuis 1944

1444
RUE DUNANT PRES DU PALAIS DE JUSTICE
569-2309
EXIGEZ UN RENDEZ-VOUS

DANS MÉGANTIC-COMPTON VOTONS NOËL LANDRY



Amies et amis électeurs de Mégantic-Compton

Lundi prochain, vous ferez le choix de votre député pour les quatre prochaines années. Je suis convaincu que vous connaissez l'importance de cette élection.

J'ai toujours été fier et heureux d'habiter notre vaste comté. Par mes implications dans divers organismes, tant locaux, que régionaux, j'ai appris, avec d'autres citoyens et citoyennes que Mégantic-Compton, c'est un vaste potentiel à développer!

Après le 13 avril, je m'engage à travailler fort pour une amélioration tangible de notre sort à tous.

C'est donc avec beaucoup de respect et avec une conviction profonde que je sollicite votre appui.

DANS MÉGANTIC-COMPTON

Noël LANDRY C'est pas n'importe qui! C'est un homme d'ici!

Le 13 avril, pensons à nous et à notre comté.

L'Équipe Lévesque **Parti Québécois**

Publiée et payée par l'agent officiel du comté de Mégantic-Compton Mme Line Poirier, 36 rue Argyle, Scottsvill. 65814

SPECIAL D'AVRIL

PANTALON
(valeur jusqu'à \$40)

GRATUIT

avec l'achat d'un complet au prix régulier.

En vigueur du 10 au 30 avril 81

Complets à partir de \$189⁵⁰
Tailles: 34 à 50 en stock.

Fernand Yagné
Un service hors-pair par des professionnels

182, Wellington nord
Face au Palais de justice
Centre-ville, Sherbrooke
562-9853
Stationnement à l'arrière du magasin.

POUR DU VRAI PROGRÈS DANS JOHNSON

CAMILLE PICARD

Je vote **LIBERAL**

Autorisé et payé par Jannée V. Marcotte, 765 Des Érables, Valcourt, Qué. J0E 2L0
Agent officiel de Camille Picard

Lyse et André Dupuy **MAIGRIR COMMENCE DANS VOTRE TÊTE** Chaque lundi 15 h 30

TÉLÉ7 va de l'avant en présentant une nouvelle émission sur l'obésité et la nutrition

A Rock Forest

Projet de hausse du salaire du maire à \$18,000: la motion n'a pas été déposée

par Louise St-Pierre

ROCK FOREST — Bien qu'il était inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée de lundi, l'avis de motion pour un projet de règlement devant augmenter le salaire du maire à \$18,000 n'a finalement pas été déposé.

Le conseiller Lacroix a demandé que cet avis de motion soit ramené en comité plénier. Il a appuyé sa demande sur le fait qu'il avait enten-

du dire que le maire ne tenait pas à cette augmentation. M. Lacroix a dit croire que les membres du conseil devaient repenser la question du salaire du maire.

Rorest se doit de verser à chacun des conseillers une somme annuelle minimale égale au tiers de celle versée au maire.

Le conseil a finalement reçu l'opinion légale qui lui permet maintenant de mettre un terme à la polémique qui a entouré cette question. Et pour respecter l'article 77 de la loi 105, la municipalité de Rock-

Forest se doit de verser à chacun des conseillers une somme annuelle minimale égale au tiers de celle versée au maire.

Cependant, rien n'oblige le conseil à porter le salaire du maire à \$18,000. En effet, une résolution proposant qu'un salaire de \$15,000 soit versé au maire et \$5,000 à chacun des conseillers serait aussi conforme à la loi.

Le nouveau bureau de poste entrera en service le 21 avril

ROCK FOREST — Le nouveau bureau de poste de Rock Forest situé au 1300 boulevard Mi-Vallon entrera en service le 21 avril.

Affirmant que la densité de la population n'atteint pas les normes requises pour la livraison à domicile, le ministère des Postes a décidé de

doter ce bureau de 2.400 cases postales. On y trouvera également des cases pour desservir le secteur environnant. Cette décision a été

prise pour répondre aux demandes de la municipalité qui a souhaité que la majorité des boîtes à éléments multiples soient enlevées.

Ces boîtes seront ramassées le 25 avril. Leurs titulaires sont donc invités à enlever le cadenas de leur compartiment avant cette date.

Depuis le début de la semaine, les clients peuvent louer les cases postales en se présentant au nouveau bureau. Toutefois, ils ne pourront y effectuer leurs transactions avant le 21 avril.

L'actuel bureau de poste sera remplacé par un bureau auxiliaire sis au 6552, de la rue Fontaine. Les services qui y seront offerts restent les mêmes que présentement.

Huit vols par effraction

LAC-MEGANTIC — Le chef de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron, a rendu public récemment le rapport du département de police pour le mois de mars.

Selon ce rapport mensuel, 88 appels auraient été logés au département de police. 30 plaintes ont également été enregistrées dont 8 pour vol par effraction, 2 vols simple.

La valeur totale de la marchandise présumément volée en mars s'élève à \$1203,19 et \$789,19 étaient retrouvés après enquête. Six personnes ont été citées à comparaître. Au département de la circula-

tion, 11 accidents ont été couverts par les policiers municipaux. Un grand total de 58 billets d'infraction ont été distribués par les policiers aux automobilistes pour diverses offenses au code de la route. De ce nombre, 21 pour stationnement interdit, 4 pour

vitesse, 4 pour dépassement interdit et six pour des arrêts obligatoires non respectés.

A la perception en mars 1981 à Lac-Mégantic, le total s'élève à \$2147,68 dont \$824,50 en parcomètres et \$1239,18 en taxe d'amusement.

\$70,000 de pertes par le feu

LAC-MEGANTIC — Au cours du mois de mars 1981, 10 appels ont été logés au quartier général du Service d'incendie en commun de la région de Lac-Mégantic.

Dans les limites même de la ville, 6 feux

auraient nécessité l'appel général. Les autres incendies se sont déclarés dans les limites de la localité de Frontenac.

Les pertes matérielles occasionnées s'élèvent à près de \$70,000.

Théâtre du Sang Neuf à la polyvalente de Windsor

WINDSOR — Le Théâtre du Sang Neuf sera à la polyvalente Le Tournesol de Windsor, aujourd'hui, 14 heures, pour présenter aux élèves une pièce traitant de la violence à l'école.

Il s'agit d'une initiative du Sang Neuf, qui a décidé d'utiliser le théâtre comme outil pédagogique.

Cette expérience, entreprise dans la région drummondvilloise, dans les écoles de la Commission scolaire St-

Francois, amène ainsi la troupe jusque dans la région sherbrookoise, pour laquelle le Sang Neuf mijote des projets.

La période de 50 minutes accordée à cet événement sera répartie entre le jeu de la troupe, qui occupe une demi-heure, puis l'enseignant, qui prendra les vingt minutes suivantes pour discuter avec les élèves de leur perception du sujet abordé par le théâtre.

CHOIX DE VOITURES SPORT
Z-28 avec "T-top", CORVETTE, MONZA, CITATION, OMEGA.
DION CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
Denis Langlois
2200, rue Sherbrooke, Magog, 843-6571

LOUEZ
Un **TELEVISEUR VIDEOTECH**
569-9963

Rock Forest en bref

Un record d'assistance a sûrement été établi lundi soir à l'assemblée publique de Rock Forest. En effet, au-delà de 325 personnes qui se sont présentées pour assister à cette rencontre. De ce nombre, il faut compter 75 jeunes du mouvement scout-guide qui sont venus manifester leur inquiétude devant la possibilité de perdre leur local de réunion, si le projet de transformer le Centre communautaire en hôtel de ville se réalise.

Mme Denise Beaulieu, président du Comité pour la survie du Centre communautaire, a remis au conseil une pétition portant la signature de quelque 560 contribuables. Ils demandent l'abandon du projet qui veut que l'hôtel de ville de Rock-Forest soit aménagé dans le centre communautaire.

Malgré les protestations des contribuables présents, l'assemblée de lundi a été ajournée au 13 avril, jour du scrutin provincial. Le secrétaire-trésorier adjoint, M. Jean Rouillard n'a pu faire autrement puisque légalement il doit, ce jour-là, ouvrir des soumissions pour la construction de l'aréna et de l'éclairage du parc Beaulieu.

C'est donc lundi que l'on saura officiellement ce qu'il en coûtera aux contribuables de Rock Forest si ce projet d'aréna finit par se réaliser.

Il est fort probable que le projet de résolution du conseiller Moreau qui prône l'abandon du projet d'aréna sera à nouveau discuté lors de la prochaine rencontre du conseil.

Tailles
16 à 24
36 à 52
14½ à 32½

Ça fait vraiment plaisir de savoir que quelqu'un s'intéresse à vous!



Pennington
CARREFOUR DE L'ESTRIE 563-5300

LES ENGAGEMENTS DE REAL RANCOURT POUR ST-FRANCOIS



SHERBROOKE EST: Appui pour la construction de l'édifice polyvalent (aréna Eugène Lalonde et exposition de Sherbrooke). Support à la création d'un C.L.S.C. dans l'Est. Voie de contournement nord débutant par un pont sur la rivière St-François. Coût: 36 millions.

FLEURIMONT: Piscine du centre communautaire en coordination avec la nouvelle école.

CANTON D'ASCOT: Equipement de loisirs et la phase 2 du parc Belvédère, agrandissement de l'école Jean XXIII.

WATERVILLE: Appuyer les démarches pour l'obtention d'un centre communautaire. Régularisation du débit de la rivière Coaticook.

COMPTON - ASCOT CORNER: Amélioration du réseau routier.

LENOXVILLE: Centre communautaire et centre de jour.

ACCELERATION DU DOSSIER DE LA ROUTE 112.
L'Équipe Lévesque **Parti Québécois**

64905X Annonce publiée et payée par Pierre Allard, agent officiel pour le parti Québécois Comité St-François, 250, King est, Sherbrooke. Autorisé et payé par Pierre Allard, agent officiel, 250, King est, Sherbrooke.

CONFIERIEZ-VOUS L'AVENIR DU QUEBEC A CLAUDE RYAN QUI A DECLARE:

- "Je l'ai tolérée, parce que c'est une femme", au sujet de la vice-présidente de l'Assemblée Nationale (**Journal de Montréal**, 28 / 03 / 81).
- "Du côté libéral, nous avons des femmes de valeur, pas comme la petite Leblanc, qui est toute petite et même pas belle" (**Journal de Montréal**, 29 / 03 / 81).
- "Le Parti libéral n'exclut "personne, sous prétexte qu'elle est d'un sexe moins doué que l'autre" (**Le Soleil**, 25 / 09 / 80).
- a combattu la loi de la protection du territoire agricole pendant deux (2) ans pour ensuite faire semblant de virer capot.
- s'est opposé à l'intervention gouvernementale dans l'amiante privant le Québec de nombreux emplois.

"MONSIEUR REAL RANCOURT CONSTITUE UN BON DÉPUTÉ..."
Monique Gagnon-Tremblay, candidate PLQ, La Presse, 21 mars 1981

RÉAL RANCOURT
PARTI QUÉBÉCOIS

faut rester forts au Québec

Dans Orford
20 ANS DE SILENCE
C'EST ASSEZ
Il nous faut un VRAI député
un VRAI député c'est
YVON BELAIR

Un gars dans **L'Équipe Lévesque** **Parti Québécois**

Autorisé et payé par Paul Loiselle, agent officiel du Parti québécois dans Orford, R.R. 2, Magog.

faut rester forts au Québec

Dernière main aux préparatifs de l'expo-profits industrielle

THETFORD-MINES (PS) — Voulant toujours susciter les occasions pour relancer l'économie de la région, la Société économique de la région de l'amiante (SERA) travaille activement aux derniers préparatifs de l'expo-profits industrielle qui se déroulera au Centre des loisirs de Thetford-Mines les 5, 6 et 7 mai prochains.

Mines les 5, 6 et 7 mai prochains.

Cette première activité du genre dans l'amiante regroupera plus de 30 entreprises manufacturières de la région, sociétés de la Couronne ainsi que des services d'aide gouvernementaux et privés. Elle vise trois objectifs: permettre à la grande entreprise de l'extérieur de la région de connaître le potentiel industriel de l'amiante; favoriser un meilleur échange entre la grande entreprise de la région et les PME; permettre aux entreprises de se familiariser avec les ser-

vices d'aide gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Cette exposition s'adresse aux industriels, entrepreneurs et distributeurs du Québec et de la région qui désirent connaître ce potentiel régional. Plus de 3.000 invitations ont été envoyées à ces industriels, entrepreneurs et distributeurs du Québec afin qu'ils participent à cette exposition. Le directeur général de la SERA, M. Gilles Côté, s'attend à une réponse positive de quelque 800 d'entre eux. Les secteurs d'activi-

tés économiques, privilégiés lors de ce premier salon du genre à Thetford-Mines, seront la première transformation des métaux, la fabrication de produits en métal, en fibre de verre, d'isolation, minéraux non métalliques, l'industrie du bois, du meuble et de l'amiante, la Société nationale de

services d'aide gouvernementaux et privés.

M. Côté croit que la tenue de cet événement permettra aux PME de la région de diversifier leurs marchés et de se familiariser avec les différents services d'aide à l'entreprise. Ces deux éléments étant essentiels à une relance économique dans la région.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

Deuxième contestation au projet de fusion?

par Gérard Prince

DRUMMONDVILLE — Selon des rumeurs persistantes qui circulent depuis quelques jours à Drummondville, il est possible qu'une deuxième contestation contre le projet de fusion soit présentée avant les délais d'expiration, le 14 avril.

C'est ce que la Tribune a pu apprendre de source sûre, qui n'a cependant pas été confirmée ou infirmée par les principaux intéressés.

Selon les informations obtenues, le syndicat des cols blancs et des cols bleus de Drummondville, qui regroupe plus de cent travailleurs, envisagerait sérieusement de demander un délai pour la fusion entre Drummondville et Drummondville-Sud de façon à ce que les employés des deux villes puissent être assurés du sort qui leur est réservé après la fusion.

Comme les employés sont assujettis à deux conventions collectives différentes, ils voudraient qu'une entente soit finalisée avant que le projet de fusion se remette en marche. Selon les informations obtenues, les employés municipaux ne s'en prennent pas au fond de la question, mais voudraient faire retarder le projet jusqu'à ce que l'entente intervienne entre les deux syndicats et les deux villes sur la façon dont seront appliqués leurs conventions respectives.

Il imitent en cela les policiers des deux villes qui ont présenté la semaine dernière une contestation officielle du projet de fusion, également dans les mêmes termes: les policiers veulent connaître le sort qui leur sera imparté après la fusion. Ils ont demandé aux autorités des affaires municipales de retarder le projet jusqu'à ce qu'une entente soit survenue.

On a pu savoir que les cols blancs et bleus prendront une décision définitive lundi prochain ou avant. Selon un porte-parole autorisé, les quelques jours qui restent avant l'échéance de 30 jours pour contester la fusion, est vraiment courte, mais il semble bien que des dirigeants du syndicat soient d'accord pour contester, alors que d'autres se montrent réticents. Certains trouvent qu'il est trop tard pour agir et que l'exemple des policiers leur permettra de régler leur sort entretemps. Par ailleurs, certains dirigeants du syndicat croieraient qu'il est plus facile de retirer une contestation si une entente survient, que d'en produire une en dehors des délais.

La Tribune a pu savoir également qu'aucune rencontre n'avait été faite entre les deux syndicats pour une action commune en ce sens, mais que cela pourrait se faire dans la prochaine fin de semaine.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION



(Photo La Tribune par Gérard Prince)

Dans le cadre du festival des étudiants du Cegep de Drummondville, six d'entre eux, qui se désignent sous le nom de la Bande des Six, croient avoir pris les deux plus gros otages: ils ont en effet tendu une banderolle au-dessus de la St-François entre les deux ponts de fer pour souligner qu'ils prenaient les deux ponts comme otages... quelle chose comme plusieurs centaines de tonnes. Qui dit mieux?

Bécharde cité à son procès pour meurtre au 2e degré

DRUMMONDVILLE — Pierre Bécharde, 21 ans, autrefois de Wickham, sera cité à son procès aux Assises criminelles du district de St-Yacinthe, à compter du 8 juin.

C'est la décision qui a été prise hier matin par le juge Gérard Deslandes, à l'ouverture du terme régulier des Assises de ce district judiciaire.

L'accusation sous laquelle Bécharde sera cité a été réduite, à la suite de l'enquête préliminaire tenue depuis lundi devant le juge Denis Robert. Bécharde, qui était d'abord accusé de meurtre au premier degré, a vu l'accusation diminuée à meurtre au deuxième degré.

Bécharde est soupçonné d'avoir, dans la nuit du 13 au 14 mars, à l'extrémité du 12ième rang de St-Théodore d'Acton, dans une sablière, causé la mort par étranglement d'un chauffeur de taxi de Drummondville, M. René Gouin, 62 ans, pour une somme d'environ \$235.

Un co-accusé dans cette affaire, un adolescent de 17 ans, a été cité devant le tribunal de la jeunesse de St-Yacinthe et une requête en déferé a été présentée contre lui, dans le but de le faire comparaître devant le tribunal des adultes. Cependant, cette cause en Cour de la jeunesse n'est pas terminée et le juge l'a ajourné en mai.

salle municipale, où en compagnie du conseil, on étudiera plus en profondeur le règlement établi à ce propos en 1973.

Wickham

La municipalité de Wickham vient de procéder à l'engagement de M. Jean-D'Arc Bécharde au poste d'adjoint à l'inspecteur municipal. Cet engagement a été rendu nécessaire par la période de convalescence prolongée de M. Jean-Louis Parenteau. Notons dans un autre ordre d'idée que la municipalité de Wickham a émis 15 permis de construction au cours du mois de mars pour des investissements de \$96,600.

Chronique municipale

Wendover-Simpson

Le conseil municipal de Wendover-Simpson serait actuellement aux prises avec une série de petits commerces illégaux établis dans des zones non-commerciales de cette municipalité. Elle entend d'ailleurs faire une étude plus approfondie à cet effet avant de prendre des sanctions. D'ailleurs, tous les commerces visés seront reçus le 21 avril prochain, à la

Glanures thetfordoises

THETFORD-MINES (PS) — Le Comité des "retrouvailles" de la Chorale Clair Matin Inc de Thetford-Mines est à la recherche des noms et adresses d'anciens membres de ce groupe culturel qui, cette année, fête son 20e anniversaire de fondation. Des activités spéciales ont été prévues pour le 15 mai prochain et les personnes concernées sont invitées à communiquer à C.P. 53, Thetford-Mines. Le comité des "retrouvailles" sera également présent lors des spectacles de la Chorale, les 24, 25 et 26 avril courants à l'auditorium de l'école polyvalente de Thetford-Mines.

Subventions

Trois clubs de l'Age d'or du comté fédéral de Frontenac viennent de recevoir des subventions dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons. Celui de St-Ferdinand bénéficie d'un montant de \$7.878 pour agrandir son champ d'activités en comparaison de \$2.570 pour le club de Notre-Dame à Thetford-Mines qui entend démarrer de nouvelles activités. Enfin, "Les Aînés toujours bâtisseurs" de Thetford-Mines pourront organiser une session de formation en matière de leadership grâce à un octroi de \$6.255.

Voitures de police

La ville de Thetford-Mines achète de Ste-Marie Ford Ltée deux automobiles pour le Service de la protection publique, au prix de \$8.718,20 l'unité.

Nomination

Me Michel Paquet a été nommé membre de la Commission municipale d'urbanisme de la ville de Thetford-Mines en remplacement de Me Pierre Paradis.

Nettoyage

C'est la firme Sani-Thetford qui nettoiera les papiers et trous d'homme dans les rues de la ville en 1981 à raison de \$4 l'unité ou \$38 l'heure.

Un puits

C'est Géohydrotek Inc. qui procédera à la mise en place d'un puits au site d'enfouissement sanitaire régional pour le prix approximatif de \$2.500.

Entretien ménager

La ville a confié à M. Jean-Denis Paquet, pour le prix annuel de \$2.160, l'entretien ménager des bureaux des Services techniques situés aux Ateliers municipaux et ce, pour 1981 et 1982.

Maire-suppléant

Le conseiller Claude Gosselin a été nommé maire-suppléant pour le prochain terme de quatre mois, en remplacement de l'échevin Yvon Meilleur dont le terme d'office est expiré. Enfin, le conseiller Henri Therrien a donné avis qu'à une séance subséquente du Conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour décréter l'exécution et le financement de certains travaux.

CAMELOTS DEMANDES



La Tribune cherche des étudiants ou étudiantes pour distribuer le journal

LE MATIN

Région de:

Drummondville 478-1328
Thetford 338-4695
Victoriaville 758-8777

Faites des profits intéressants, soyez votre propre patron.

LE 13 AVRIL VOTONS POUR UNE ÉQUIPE FIABLE

R. FRÉCHETTE



SHERBROOKE

R. RANCOURT



ST-FRANÇOIS

D. L. SCKOROPAD



RICHMOND

Y. BÉLAIR



ORFORD

N. LANDRY



MÉGANTIC-COMPTON

C. JUNEAU



JOHNSON

G. GRÉGOIRE



FRONTENAC

M. HARVEY



BRÔME

LE 13 AVRIL VOTONS POUR

BÂTIR L'ESTRIE

ENGAGEMENTS RÉGIONAUX DU PARTI QUÉBÉCOIS ESTRIE

- Implanter dans l'Estrie le crédit industriel, à titre d'expérience pilote;
- Créer 750 emplois par année en moyenne dans chacun des 8 comtés de l'Estrie;
- Poursuivre la politique de l'amiante adoptée au cours du premier mandat du Parti Québécois;
- Accroître d'une moyenne annuelle, d'au moins 2% de l'amiante extrait au Québec, les capacités de transformation de l'amiante afin de dépasser 20% de transformation d'ici 5 ans;
- Assurer la disponibilité du gaz naturel à Sherbrooke et la région, par la construction d'un gazoduc;
- Poursuivre la politique d'aide à la modernisation de l'industrie des pâtes et papier adoptée au cours du premier mandat du Parti Québécois;
- Appuyer l'action de la Maison Régionale de l'Industrie, dont le gouvernement vient de doter l'Estrie;
- Poursuivre l'aménagement et le développement des parcs Orford et Frontenac, et du mont Mégantic, selon leur vocation propre et en respectant l'environnement naturel;
- Maintenir l'abolition par le gouvernement du Québec de la taxe de vente sur le textile, le vêtement, le meuble et la chaussure;
- Poursuivre la politique d'aide à la modernisation de l'industrie du textile et du vêtement adoptée au cours du premier mandat du Parti Québécois;
- Poursuivre le programme d'assainissement du bassin de la Saint-François, coût estimé: \$20 millions
- Construire à Sherbrooke, selon les échéanciers annoncés, le Palais de justice (1982), le Centre de détention (1983), et le Centre régional de transport (1981), coût estimé: \$22 millions
- Éliminer les formulaires inutiles et les tracasseries administratives dans les relations entre les entreprises et le gouvernement;
- Construire ou rénover les routes suivantes:
 - Autoroute 10, voie de contournement nord de Sherbrooke
 - Route 112, entre Sherbrooke et Ascot Corner
 - Route 116, section Richmond-Danville
 - Route 225, contournement d'Asbestos vers Kingsley Fall, en direction de la route 116
 - Route 249a), section Windsor-St-Georges-de-Windsor-Asbestos
 - Route 214, section Scotstown-Lac Mégantic
 - Route 216, section Sherbrooke-St-Camille
 - Route 263, accès au Parc Frontenac; coût estimé: \$90 millions
- Voir à l'achat, à un prix équitable, de l'Hydro-Sherbrooke par l'Hydro-Québec;

faut rester forts au Québec

L'Équipe Lévesque



Parti Québécois

Publié et payé par Louise Rinfret, agent officiel de Reynald Fréchette, 762, rue Argyle, Sherbrooke — par Pierre Allard, agent officiel de Réal Rancourt, 250, rue King Est, Sherbrooke — par Marcel Lamontagne, agent officiel de Denise L. Sckoropad, 225, boul. Siméon, Asbestos — par Paul Lussier, agent officiel de Yvon Bélaïr, R.R. 2, Magog — par Line Poirier, agent officiel de Noël Landry, Scotstown — par Madeleine Park, agent officiel de Carmen Juneau, 135, rang 13, St-Nazaire d'Acton.

Un vent de renouveau sur le Festival de l'Érable de Plessisville

PLESSISVILLE (DG) — Conformément aux vœux de la population le Festival de l'Érable de Plessisville a décidé de se renouveler.

L'an prochain les activités devraient être entièrement axées autour du thème de l'érable, de déclarer les membres de l'exécutif du Festival au cours d'une conférence de presse qui se déroulait à la Salle du festival, à Plessisville.

Les organisateurs admettent cependant que cette année le Festival, qui aura lieu du 19 au 26

tival des sucres... après les sucres.

Malgré ces contretemps, les organisateurs du Festival ont débuté la réforme en décidant que pour la première fois en 23 ans, le Festival de l'Érable de Plessisville ne couronnera pas de reine cette année.

Cette disparition pure et simple n'a cependant pas été faite à la légère puisque c'est dans le but de redonner au Roi de l'Érable son importance première, sa vraie place au sein du Festival.

Les organisateurs ont ajouté qu'ils ne voulaient pas amoindrir le travail de toutes celles qui se sont succédées sur le trône; cependant, devaient-ils ajouter, il

Par ailleurs, Bonhomme Palette, qui a été créé l'an dernier comme emblème représentatif de l'érable sera de retour. Bonhomme Palette sera appelé à se promener un peu partout dans les Bois-Francs et à se rendre à l'extérieur pour faire la promotion du festival.

La première exposition des produits de l'érable du Festival de l'Érable de Plessisville a eu lieu en avril 1959 pour souligner le travail des artisans locaux et

les efforts d'amélioration déployés par les producteurs acéricoles pour se mériter le titre de Roi de l'Érable.

Curiosité touristique à ses débuts, l'exposition est devenue provinciale avec les années et a détrôné rapidement en importance l'exposition des produits de l'érable de l'Exposition provinciale qui se déroulait en septembre, bien après la saison des sucres.

Actuellement le Festival de l'Érable est, selon de l'avis de plu-

sieurs en train de tomber dans le même panneau, en présentant ses activités beaucoup trop tard au printemps alors que l'engouement pour les parties de sucre fait place aux activités printanières. Cette année, on sens encore plus le retard, à cause du printemps exceptionnel.

Les promoteurs du Festival ont par ailleurs admis qu'il serait peut-être préférable de présenter le festival un peu plus tôt mais que cela nuirait à la qualité de

l'exposition. Pendant la coulée les producteurs seraient trop occupés pour prendre part au Festival.

Le sondage mené l'an dernier auprès de la population suggérait que le Festival se tienne pendant le temps des sucres pour profiter de cette atmosphère unique et permettre la réalisation d'activités qui gravitent autour de la cabane à sucre. Le Domaine de l'érable, deviendra le lieu principal des activités.

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

avril, devait composer avec les moyens du bord étant donné qu'on n'a pas encore reçu de ré-



(Photo La Tribune par Victoriaville)

Pour la première fois depuis sa création, il y a 23 ans, le Festival de l'Érable est présidé par une femme, Mme Solange Gagnon qui est escortée par Bonhomme Palette, la mascotte du Festival qui a lieu du 19 au 26 avril.

ponse pour la demande de subvention, que l'étude commandée au département de tourisme du CEGEP de Granby, n'était par terminée et que la trop belle température a accentué le fait qu'on présentait un fes-

faut avouer que les rois de l'érable et leurs épouses malgré des heures et des heures de travail acharné et des années d'expérience n'étaient pas reconnus à leur juste part.

L'Équipe Lévesque



Ce soir à 21h10
au réseau **TVA**

Annnonce autorisée par J.P. Nepveu, agent officiel du Parti Québécois, 8790 du Parc, Montréal.

ne manquez pas...



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1981 THETFORD MINES

A chaque année votre journal La Tribune publie un cahier spécial traitant de la situation économique de différentes régions de l'Estrie. Comme par les années passées, ce cahier à distribution spéciale se veut une revue des activités déjà amorcées et un coup d'oeil sur les projets en cours ou futurs.

Surveillez

la tribune

de samedi, 11 avril

65518

APRES 4 ANS DE REGIME PEQUISTE VOILA CE QU'A RECOLTE LE QUEBEC

- AUGMENTATION DE 100.000 CHOMEURS
- BAISSSE DE 32.500 EMPLOIS COMPARATIVEMENT A 1976
- DEPART DE PLUS DE 150 ENTREPRISES
- UN DEFICIT DE DEUX MILLIARDS
- UN TROU DE 550 MILLIONS DANS LE BUDGET DE L'EDUCATION
- DES COUPURES IMPORTANTES DANS L'EDUCATION ET LES AFFAIRES SOCIALES
- DES GREVES
- DES LOIS D'URGENCE.

POUR ETRE GAGNANT
JE VOTE LIBERAL...

JE VOTE
GEORGES
NADEAU

POUR DU
VRAI PROGRÈS
AU
QUÉBEC



Vivre en 81

Priorité de l'AFEAS: sensibiliser les hommes à la lutte contre la pornographie

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — La lutte contre la pornographie trop largement étalée sur la place publique et offensant ainsi hommes, femmes et enfants ne doit pas être interprétée comme "une guerre des sexes" mais comme "une responsabilité collective dans l'assainissement de la sexualité". Et à ce titre, elle ne doit pas intéresser seulement les femmes mais également les hommes.

C'est du moins ce qu'estime l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) qui a fait de la pornographie, pour la deuxième année consécutive, une priorité

d'action.

Déjà, des lettres ont été envoyées par l'AFEAS à divers organismes sociaux masculins afin de les sensibiliser à la problématique de la pornographie et de les inciter à l'action. Les organismes visés sont, entre autres, les Chevaliers de Colomb, le club Kiwanis, la Chambre de Commerce, les Optimistes, etc.

"Malheureusement, aucun de ces organismes a daigné répondre à nos lettres qui ont été expédiées en février. Ils n'ont pas même pas envoyé des accusés de réception. Nous ne pouvons pas savoir si c'est par négligence ou parce qu'ils ne sont pas intéressés à ce sujet pour-

tant crucial", de dire Thérèse Braut, la responsable du comité d'action sociale de l'AFEAS de la région.

Dans ses lettres, l'AFEAS demande l'appui des groupes aux deux résolutions qui ont été formulées lors du dernier congrès général. Il s'agit de demander que les ministres fédéral et provincial de la Justice fassent respecter les lois concernant les sex-shops, les bars porno ainsi que les revues et les films pornographiques.

De plus, une deuxième résolution demande que le ministre provincial de la Justice interdise la projection de films classés "hard core" dans les établisse-

ments privés et publics du Québec.

"L'an passé, de nombreux établissements (épicerie, tabagie, etc.) ont été visités à travers le Québec par les membres de l'AFEAS qui ont demandé aux propriétaires de sceller leurs journaux et revues pornographiques et de les mettre hors de la portée et de

la vue des enfants. Cette année, nous poursuivons cette démarche", de rajouter Mme Braut.

Enfin, l'AFEAS se propose, à travers ses 600 cercles au Québec, de jouer un important rôle de sensibilisation et d'éducation en ce qui a trait au phénomène de la pornographie.

M. René Lévesque vous parle



Ce soir à 21h30 à RADIO-CANADA

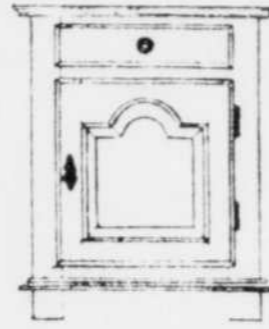
annonce autorisée par J.P. Neveu, agent officiel du Parti Québécois, 8790 du Parc, Montréal

Il y en a d'autres qui vendent des meubles. L'Atelier du Village les fabrique pour vous, selon l'espace et le décor qui leur sont réservés.

l'atelier du Village inc.

A l'Atelier du Village,

le meuble a une histoire: créé à partir de vos besoins et de vos goûts, façonné par des artisans-ébénistes expérimentés, nos meubles respectent les plus hauts standards de qualité.



Ebenisterie Artisanale
Fabrication de Meubles sur commande

6176 BELLE-VUE
ROCK FOREST 819: 864-6457

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 5 h 00 p.m.; le soir sur rendez-vous.

Perdre 80 livres avec un ballon dans l'estomac

WINDSOR, Ont. (PC) — Un panel d'experts n'a pas caché sa surprise en prenant connaissance de la technique mise au point par un médecin de Windsor pour aider une patiente à perdre 80 livres en introduisant un ballon dans son estomac. Le Dr Walter Percival a montré aux experts médicaux un rayon-X du ballon dans le corps de la femme tout en admettant qu'il ignorait si cette méthode avait

déjà été éprouvée auparavant.

Le médecin a expliqué à ses collègues qu'en septembre dernier, une jeune femme de Windsor âgée de 27 ans et pesant 297 lb avait consenti à avaler un vulgaire ballon qu'il s'était procuré à un magasin 5-10-15. Un tube minuscule relié au ballon sortait par une narine et était fixé à la joue de la patiente. La ballon a ensuite été rempli d'air tout en y ajoutant du mercure non organique pour mieux déceler sa présence par des radiographies. Le ballon ainsi gonflé occupait environ 350 centimètres cubes de l'estomac de la

patient, soit près de la moitié du volume stomacal. Les médecins ont constaté que le fait d'obstruer l'estomac d'un patient leur procure la sensation d'avoir mangé à satiété après avoir consommé un repas léger. Le ballon a crevé à deux reprises, de sorte qu'il a dû être remplacé mais la patiente n'en a pas eu conscience jusqu'à ce que la chose soit constatée par une radiographie. Le ballon éclaté a été retiré de l'estomac de la patiente par le tube qui s'y trouvait toujours. Le Dr Percival a dit que la jeune femme avait perdu 80 lb au cours d'une période de 30 semaines.

Festival de mode à Cowansville

COWANSVILLE — Pour une deuxième année, Cowansville sera le théâtre d'un festival ayant pour thème la mode.

Le festival de la mode de Cowansville se tiendra cette année les 1er, 2 et 3 mai. Les visiteurs pourront défiler devant 38 kiosques montrant les dernières créations dans le domaine de la mode vestimentaire, de la chaussure et de la fourrure. Des kiosques ont aussi été réservés aux nouveautés en matière d'esthétique et de coiffure. Par ailleurs, quelques manufacturiers seront sur place afin de présenter leurs productions ainsi que le fonctionnement de la machinerie utilisée pour la réalisation de ces vêtements.

Contrairement à l'an dernier, les visiteurs pourront acheter les oeuvres et les créations des artisans qui participeront au festival.

Parmi les nombreuses activités qui se tiendront pendant la durée du festival de la mode de Cowansville, il faut signaler la finale du concours Mlle Mode, la présence de la troupe folklorique Katrevants et du violoniste Charlie Landry.

D'autre part, le concours provincial de création devrait cette année encore attirer beaucoup de participants et participantes.

Il est à noter qu'une garderie sera mise à la disposition des visiteurs qui trouveront également sur place des endroits pour se restaurer.

Fourrures P GAUMOND INC.

Réparation
Remodelage
Nettoyage **562-6898**

- ENTREPOSAGE -

365, Alexandre, Sherbrooke

3 JOURS DE SPECIAUX

Venez dès aujourd'hui

2^{ième} ANNIVERSAIRE

Boutique UN-FIE

9, 10, 11 avril

Votre rendez-vous féminin. Importations réputées

Pantalons — Ensembles de plage
Robes Jupes

1300

PLACE MI-VALLON
ROCK FOREST — BOUL. BOURQUE

UNE ENTREPRISE QUI PREND BIEN SOIN DE VOS PLANCHERS

Vente de tapis, tuile, marqueterie, préart, installation par des experts.

Département de Tapisserie complet

Armstrong
boutique du couvre plancher

Nettoyage à la vapeur de tapis et meubles rembourrés

TAPIS V.N.

"TOUT UN PHENOMENE"

1495 King est, Sherbrooke 563-4736

LE PROVENCAL

Cuisine française
Ouvert tous les jours

5156, boul. Bourque
Rock Forest

Nos: (819) 864-9124

LOUER DE TOUT

569-9548

LOCATION MARTINEAU

2458 ouest, rue King

Lavasse à vapeur pour tapis.
Distributeur: Honda, Homelite,
Bosch, Lawn Boy

EATON

Du lundi 13 au samedi 18 avril
Plein feux sur la vente
Trans Canada Eaton

Des prix, spéciaux, des prix rabais, des aubaines non-annoncées, voilà le spectacle que Eaton vous prépare. Consultez le programme Trans-Canada de 48 pages, il est truffé d'articles vedettes!

Eaton au Carrefour de l'Estrie

VENTE TRANS CANADA EATON